

Manuscript L-51-52

26e Année

18 Septembre 1913

No 1

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, 103, rue Sainte-Anne, Québec.

GARAND & THIBAULT

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC, — Tél. 4148.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. —
Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres
nettoyés et vernis,

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

UNE SPÉCIALITÉ : OUVRAGE GARANTI. — Une visite est sollicitée.

ESPACE A LOUER

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, QUÉBEC.

Réparations spéciales de Vases sacrés, Chandeliers, Candélabres et tout bronze d'église. Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Services à Thé argentés et dorés. Soudures en or et argent. Vente et échange Bronze et Orfèverie d'église, Vases sacrés, Chandeliers, etc.
Aussi une spécialité de vernis inaltérable pour Bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET

VENTE de CIERGES

fabriqués suivant les

règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

LA COMPAGNIE CARON Limitée

IMPORTATEURS

94, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

REPRÉSENTATION DIRECTE DE 60 DES PREMIÈRES
MANUFACTURES DE FRANCE.

Met le Marchand en rapport direct avec le Manufacturier.

L'ABSENCE D'INTERMÉDIAIRES — DIMINUANT
NOTABLEMENT LES FRAIS — ASSURÉ DES
CONDITIONS DE VENTE PLUS FAVORABLES

SATINS — SOIERIES — FLEURS — TAPIS — Rideaux
DENTELLES — VELOURS — PELUCHES.

DRAPS FINS POUR MANTEAUX ET PARDESSUS

MERINOS POUR SOUTANES

ÉTOFFES POUR HABITS RELIGIEUX

ORNEMENTS D'ÉGLISE — CHASUBLES, ETC.
OSTENSOIRS — VASES SACRÉS
STATUES

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la Semaine, 1. — *Quarante-Heures*, 1.

Partie officielle. — Nominations ecclésiastiques, 2.

Partie non officielle. — Notre programme, 3. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE. — L'École Apostolique, 6. — Nos Collèges, 6. — Les retraites, 7. — Les ordinations, 7. — Bénédiction de cloches, 7. — NÉCROLOGIES. — M. l'abbé Léon Morisset, 7. — M. l'abbé Joseph Rouleau, 10. — LITURGIE. — Oraison commandée, 11. — Médailles-scapulaires, 12. — Réitération du jubilé, 12. — Avis important, 12.

Bulletin des Œuvres. — Les Œuvres sociales catholiques, 13. — 1ère « Journée des Œuvres », 16.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 septembre. — (19ème après la Pentecôte et 4ème de Sept.) — S. MATHIEU, apôtre, 2e cl.

Lundi, 22. — S. THOMAS DE VILLENEUVE, év. et conf. — Double.

Mardi, 23. — S. LIN, pape et mart. — Semi-double.

Mercredi, 24. — N. D. DE LA MERCI. — Double majeur.

Judi, 25. — De la férie.

Vendredi, 26. — S. CYPRIEN et Ste JUSTINE, martyrs.

Samedi, 27. — SS. CÔME et DAMIEN, martyrs.

LES QUARANTE-HEURES

19 septembre, St-Philippe-de-Néri. — **21**, St-Sébastien. — **22**, St-Sylvestre. — St-Bruno. — **23**, St-Thomas. — St-Léonard. — **24**, St-Pascal. — Sillery. — **25**, St-Magloire. — **26**, St-Maurice. — N. D. de Lourdes.

PARTIE OFFICIELLE**NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

M. l'abbé Georges Miville, inspecteur des couvents, est nommé directeur de l'École Apostolique Notre-Dame.

M. l'abbé Philibert Plante, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saint-Côme.

M. l'abbé Alphonse Legendre, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Sainte-Croix.

M. l'abbé Jos.-N. Gignac, directeur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est nommé curé de Saint-Ephrem de Tring.

M. l'abbé Auguste Lessard, professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est nommé curé de Saint-Gédéon.

M. l'abbé Eugène Dumas, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saint-Jean-Port-Joli.

M. l'abbé Wilfrid Lemieux, professeur au collège de Lévis, est nommé vicaire à Saint-Ephrem de Tring.

M. l'abbé Zéphirin Raymond, vicaire à Saint-Romuald, est nommé vicaire à Saint-Pascal.

M. l'abbé Jos.-A. Dumas, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière, est nommé vicaire à Saint-Romuald.

M. l'abbé Philippe Shaienks, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé Georges Mercier, curé de Sainte-Sabine, est nommé curé de Saint-Cyrille.

M. l'abbé Gédéon Sauvageau, missionnaire diocésain, est nommé curé de Saint-Zéphirin de Stadacona.

M. l'abbé Georges Desjardins, assistant-procureur au Séminaire de Québec, est nommé curé de Sainte-Martine de Courcelles.

M. l'abbé Charles-Henri Garneau, vicaire à Saint-Ephrem de Tring, est nommé curé de Saint-Marcel.

M. l'abbé Adalbert Roy, vicaire à Saint-Ambroise de Lorette, est nommé vicaire à Saint-Antoine de Bienville.

M. l'abbé Ernest Proulx, en repos à Saint-Magloire, est nommé vicaire à Saint-Ambroise de Lorette.

M. l'abbé Auguste Vézina, aumônier de l'Hospice de Saint-André, est nommé curé de Saint-Pierre, I.-O.

M. l'abbé Jean-Thomas Nadeau, professeur au collège de Lévis, est nommé assistant-rédacteur à l'*Action sociale* et à la *Semaine Religieuse de Québec*.

M. l'abbé Charles Rodrigue, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Notre-Dame de Lévis.

M. l'abbé Albert Labrecque, vicaire à Saint-Patrice de Fraserville, est nommé vicaire à Saint-Alphonse de Thetford Mines.

M. l'abbé Patrick Boyd, professeur au collège de Lévis, est nommé curé de Sainte-Sabine.

M. l'abbé Joseph Roberge, nouveau prêtre, est nommé professeur au collège de Lévis.

M. l'abbé Léopold Roberge, nouveau prêtre, est nommé professeur au collège de Lévis.

M. l'abbé Amédée Drouin, nouveau prêtre, est nommé professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé J.-Camille Mercier, nouveau prêtre, est nommé professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. l'abbé Amédée Fillion, nouveau prêtre, est nommé professeur au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Jos.-Elzéar Latulippe, nouveau prêtre, est nommé professeur au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Jules Lachance, nouveau prêtre, est nommé professeur au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Jos.-Ph.-A. Falardeau, nouveau prêtre, est nommé régent au Séminaire de Québec.

M. l'abbé Onésime Lamonde, nouveau prêtre, est nommé professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOTRE PROGRAMME

La *Semaine Religieuse de Québec*, qui vient de finir sa vingt-cinquième année, se présente aujourd'hui, aux lecteurs avec une direction, une administration et même une toilette nouvelle. C'est ainsi qu'elle a voulu fêter ses noces d'argent.

Le nombre toujours croissant des occupations de son ancien directeur, M. l'abbé V.-A. Huard, nommé récemment entomologiste officiel de la province de Québec, le besoin d'un organe officiel hebdomadaire pour les Œuvres de l'Action Sociale Catholique, l'extension du programme de la *Semaine Religieuse* exigé par le nouveau rôle que vient de lui assigner l'autorité diocésaine,

la collaboration plus étendue et plus variée qu'exige une semblable transformation, telles sont les principales raisons qui ont motivé le changement de direction qui vient de s'accomplir, le nouveau titre de la *Revue, Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des Œuvres de l'Action Sociale Catholique*, et son nouveau programme, que nous allons indiquer.

La nouvelle *Semaine Religieuse de Québec* a la noble ambition d'être, pour les prêtres et pour les laïques, puisque ces derniers doivent aussi s'intéresser aux questions religieuses, une aide efficace dans les études doctrinales, dont la nécessité s'impose à tous : tous les catholiques, en effet, ont besoin, dans l'accomplissement de leurs devoirs d'état, d'une foi éclairée par une doctrine sûre et d'une connaissance exacte des manifestations de la pensée catholique.

C'est dire que la *Semaine Religieuse* s'appliquera à garder ses lecteurs en contact avec la pensée de Rome, source infailliblement sûre de toute vraie doctrine. C'est de la Chaire de Pierre que la lumière descend sur le monde ; c'est du Vatican que nous vient la vie intellectuelle et morale. Par la publication des principaux documents émanant du Saint-Siège, par des études et des commentaires de ces *Actes* lumineux, par une fidèle et constante application des directions romaines dans tout le domaine de sa rédaction, la *Semaine Religieuse* s'efforcera de tenir ses lecteurs dans cet état d'esprit que nous appellerions volontiers *l'habitude romaine*, et qui consiste à ne penser et à ne vouloir, en tout, que ce que pense et veut l'Église Romaine : *ubi Petrus, ibi Ecclesia*, et l'on peut ajouter : *ubi Ecclesia, ibi Veritas*.

Nous avons aussi l'intention de fournir, de temps en temps, à nos lecteurs une *Revue du Monde catholique*, qui accordera une place notable à la chronique des Missions, et où nous tâcherons de faire passer sous les yeux du lecteur les manifestations les plus saillantes de la vie catholique dans le monde entier. L'excellente *Agence Internationale Roma*, dont le service nous est assuré, nous aidera puissamment à donner à ce bulletin d'information catholique l'orientation doctrinale sûre, qui est nécessaire à toute publication catholique.

Des études d'histoire religieuse, générale et locale — des monographies paroissiales, entre autres, — rappelleront à nos lec-

teurs, les principaux événements de l'histoire de l'Église dans le monde et dans notre pays.

Des reproductions instructives et variées, que nous permettront facilement des échanges nombreux et choisis tant en Europe qu'au Canada, leur fourniront l'avantage précieux de se familiariser avec les meilleures productions de la pensée catholique.

Enfin, une *Chronique des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique* tiendra, toutes les semaines, s'il est possible, les lecteurs au courant de toutes les manifestations importantes de l'activité religieuse, tandis que notre *Chronique diocésaine* leur fournira l'information nécessaire sur les événements qui se seront produits, au cours de la semaine, dans le diocèse.

Pour éviter toute confusion et bien délimiter les responsabilités, nous avons décidé de diviser les matières de notre revue en deux parties : la *partie officielle*, où l'on trouvera les *Actes* du Saint-Siège, les mandements et lettres de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, les communications de l'Archevêché, les nominations ecclésiastiques, etc ; la *partie non officielle*, qui comprendra les articles de rédaction et les diverses *Chroniques* dont nous avons parlé plus haut.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les écrivains les plus distingués de notre clergé ont bien voulu nous dire qu'ils se feraient un plaisir de collaborer à notre œuvre.

Nous désirons remercier ici ces généreux collaborateurs, et, tout particulièrement, M. l'abbé V.-A. Huard, qui, pendant douze ans, a consacré ses efforts et son temps à la direction de la *Semaine Religieuse*, et que nous sommes fort heureux de voir, aujourd'hui encore, malgré des occupations toujours croissantes, rester intimement attaché à notre œuvre.

Notre programme est assez étendu, mais nous n'en entreprenons pas moins l'exécution avec confiance. Nous commençons, en effet, cette œuvre sous le puissant patronage de l'Action Sociale Catholique, à laquelle les secours de Dieu n'ont jamais manqué, et nous avons confiance que la *Semaine Religieuse*, nouvelle venue dans cette grande et belle famille, bénéficiera, elle aussi, d'une bonne part des grâces d'état que le Souverain Maître ne ménage pas à l'Œuvre privilégiée de notre vénérable Archevêque.

LA DIRECTION.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

L'École Apostolique

Une école apostolique, dont le but est spécialement la recherche et la culture des vocations, vient de prendre vie dans notre diocèse, en la ville de Québec. Elle naît discrètement et humblement, d'une pensée d'apostolat, attendue avec sympathie, et surtout approuvée d'avance par Mgr l'Archevêque, qui en a confié la direction à M. l'abbé Geo. Miville.

L'école est ouverte. C'est à peine si le public s'en est inquiété quelque peu, et pourtant l'école vit, modestement. Elle n'a pas trouvé de palais où loger ses jeunes pensionnaires. Mais la communauté des SS. de la Charité a généreusement offert une maison, pas très grande, où loger quelques jeunes gens.

Il en est venu treize d'abord, puis un autre. Quelques-uns apportent quelque argent; la plupart reçoivent gratuitement pension et logement, à la charge de la communauté des Sœurs.

L'humble école va sans doute passer ainsi l'année de début. Ses élèves, futurs lévites, aspirants du moins à la prêtrise viendront suivre les cours du Séminaire. Chez eux, dans leur école, on s'occupera uniquement, de les former pour l'état de vie auquel déjà ils aspirent.

Espérons que les bourses vont s'ouvrir très larges pour venir en aide à l'œuvre naissante. Il faudrait lui trouver un logement plus vaste. Celui d'aujourd'hui n'est qu'un berceau. Il faudrait lui trouver une maison de vacances, où obvier aux inconvénients, aux désastres, parfois, de trois mois de désœuvrement. Il faudrait encore... Mais il serait trop long d'insister en cette chronique. En attendant, mettons bien, aujourd'hui, l'œuvre nouvelle dans nos préoccupations. Si nous allions finir par n'y plus penser !

Nos Collèges

Les rentrées se sont faites récemment, bruyantes et nombreuses. Le logement de ces nuées... lumineuses d'écoliers devient un problème pour nos maisons d'éducation. Lévis déborde littéralement. Le Séminaire est totalement envahi. Sainte-Anne, qui reçoit surtout des pensionnaires, n'est pas très loin d'être encombré. L'an dernier, l'on avait cru ne pouvoir mieux utiliser l'espace qu'en y logeant 416 élèves. Ce chiffre a été dépassé cette année, avec nombre d'entrées remises ou complètement refusées. Souhaitons que Sainte-Anne se hâte de mener à terme les agrandissements déjà commencés.

Les retraites

Inutile de raconter ici les différents épisodes des deux retraites pastorales. Tout le clergé de ce diocèse y a pris part et sait bien qu'en dehors des exercices ordinaires, Mgr l'Auxiliaire est venu parler aux prêtres des œuvres sociales de l'A. S. C. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Mgr l'Auxiliaire d'avoir bien fait connaître le programme de la *Semaine Religieuse* transformée.

Les ordinations

Le Grand Séminaire, littéralement envahi par une armée de lévites, vient de sortir des exercices de la retraite d'entrée. La fin de la retraite vit comme d'habitude nombre d'ordinations. 35 séminaristes reçurent la tonsure, dont plus de 20 pour le diocèse. Quelques-uns entrèrent dans les ordres mineurs. Deux lévites du diocèse, s'engagèrent définitivement dans les ordres sacrés. L'on se rappelle que les séminaristes en service dans les séminaires et les collèges ont reçu les Ordres sacrés, pendant les vacances.

Bénédiction de cloches

A Ste-Apolline de Montmagny, mardi, le 16, Mgr Roy a béni trois belles cloches, qui portent les noms de *Christ Rédempteur*, *Sainte-Famille* et *Sainte-Apolline*. En tout elles pèsent 3500 livres et ont coûté \$1500. M. D.-O. Lespérance, député du comté en a payé une. Les généreuses souscriptions des parrains et marraines ont soldé le coût des deux autres. Les prêtres des paroisses environnantes assistaient à la cérémonie. C'est Mgr Roy qui a fait le sermon de circonstance.

M. l'abbé Guimont, curé de la paroisse, peut être fier du succès de cette fête comme il peut l'être de sa paroisse. Bien que de fondation récente elle est déjà parfaitement organisée au point de vue des Œuvres ; et sa belle église comme son presbytère lui font honneur.

NECROLOGIES

MONSIEUR L'ABBÉ LÉON MORISSET

Le 9 août dernier, monsieur l'abbé Léon-Maxime Morisset, en son presbytère de St-Ephrem de Tring, rendait pieusement son âme à Dieu. Il était âgé de 71 ans. Après une longue maladie, vaillamment et très chrétiennement supportée, il avait vu sans effroi la mort s'approcher, Avec l'énergie calme qui

le caractérisait, il voulut jusqu'à la dernière heure veiller lui-même sur le troupeau qui lui avait été confié, et cela, malgré son état de faiblesse extrême,

Le défunt était le frère de feu M. l'abbé Fidèle Morisset, ancien curé de S. Anselme, et de M. le chanoine Damase Morisset, curé de Trois-Pistoles.

Il était né à S. Michel de Bellechasse, le 2 février, 1842, de Joseph Morisset, cultivateur, et d'Angélique Roy. Après ses études faites au Petit Séminaire de Québec, il entra au Grand Séminaire de cette ville; et le 2 octobre 1870, il était ordonné prêtre par Mgr Laflèche.

D'abord professeur au Séminaire de Québec, de 1870 à 1871, il fut ensuite envoyé comme vicaire à Sainte-Agathe de Lotbinière. De là il fut transféré, quelques mois plus tard, à Sainte-Croix, où il s'occupa avec zèle, du soin des âmes jusqu'en 1874. C'est alors que tout jeune encore, âgé de 29 ans à peine, il fut nommé curé de S. Côme de Kennébec. Cette paroisse venait d'être fondée (1871). La sombre lisière de la forêt s'allongeait encore tout près des habitations. Pendant douze ans, de 1874 à 1886, Monsieur Morisset travailla sans relâche à l'organisation, comme à l'agrandissement de cette localité. La volonté de son Archevêque l'appela ensuite à la belle cure de S. Ephrem de Tring. Il y succéda à M. l'abbé Jos.-Oct. Soucy. C'est là que pendant vingt-sept ans, il donna simplement et avec humilité toute la mesure de sa valeur.

Très dévoué à ses paroissiens, il avait acquis la sympathie de tous. Epris d'un beau zèle pour la maison de Dieu, il s'occupa de la restauration et de l'ornementation de son église paroissiale.

Une œuvre plus importante encore, peut-être, l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, attira son attention. Et ce fut pour procurer aux enfants des deux sexes de sa paroisse le bienfait de l'instruction et de l'éducation chrétienne qu'il fit venir de France le Religieuses Servantes du S. Cœur de Marie. Et avec leur concours, il fonda un pensionnat prospère auquel fut adjoint, avec la maison provinciale, le noviciat de la Congrégation. En 1899, la résidence de la Révérende Mère Provinciale et le noviciat central furent transportés à Limoilou, mais le noviciat régional demeura attaché au couvent de S. Ephrem. Cette florissante institution donne aujourd'hui le bienfait de l'éducation et de l'instruction à plus de deux cents enfants des deux sexes.

Une autre œuvre éminemment religieuse et sociale attirera l'attention et les travaux du curé de S. Ephrem : ce fut l'œuvre de la Tempérance. Lutteur acharné contre le fléau de l'ivrognerie, il sut faire reculer cette peste et former des paroissiens sobres autant que religieux.

Dans l'après-midi du lundi, 12 août, eut lieu la translation dans l'église paroissiale, de la dépouille mortelle du regretté défunt.

La cérémonie à laquelle assistaient plusieurs membres du clergé, et un grand nombre de paroissiens fut présidée par l'abbé Lionel Roy, neveu du défunt et professeur au Séminaire de Rimouski.

Les funérailles ont été célébrées le lendemain, 13 août, à 9 heures. Pour honorer la mémoire du prêtre exemplaire et zélé que fut M. Morisset, Mgr l'Archevêque voulut bien chanter le service. Il fut assisté de l'abbé C.-N. Gariépy du Séminaire de Québec, comme archiprêtre, des abbés Louis et Denis Garon, comme diacre et sous-diacre d'honneur, des abbés Pierre Dion et Lionel Roy, comme diacre et sous-diacre d'office.

On remarquait au chœur : M. le chanoine D. Morisset, curé de Trois-Pistoles, frère du défunt, ainsi qu'un grand nombre de prêtres de la région.

Les nefs et les tribunes étaient remplies de paroissiens venus rendre les derniers devoirs à leur vénéré pasteur et aussi d'un certain nombre d'étrangers, parents ou amis du défunt.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Alfred Morisset, curé de S. Joseph de la Beauce. Comme il avait passé sept ans à S. Victor de Tring, et s'était trouvé, comme voisin, en relations intimes avec M. Morisset, l'orateur connaissait la vie toute de zèle, de charité, de dévouement, d'obéissance et de régularité de celui qui n'était plus. Et avec le talent et le cœur qu'on lui connaît, Monsieur le Curé de S. Joseph sut faire valoir devant l'assistance qui se pressait dans les nefs devenues trop étroites, la charité sans bornes qui ne faisait acception de personne, le zèle inlassable, le dévouement inaltérable, la régularité parfaite en toutes choses de celui qui en sa belle carrière fut un prêtre modèle, un saint prêtre.

La dépouille mortelle du défunt a été déposée dans la crypte, sous le chœur de l'église paroissiale. C'est là qu'elle attendra l'heure où les anges sonneront la Résurrection.

MONSIEUR L'ABBÉ JOSEPH ROULEAU

A peine la tombe de Monsieur Morisset était-elle fermée que la mort frappait subitement M. l'abbé Joseph Rouleau, curé de S. Gédéon de la Beauce.

Le 19 août au matin, en revenant de l'église, il sentit de violentes douleurs lui étreindre la tête. Par le téléphone, il demanda sans tarder à son confrère et ami, monsieur le curé de S. Martin et au médecin de l'endroit, de venir au plus vite à son secours. Une demi-heure plus tard, l'un et l'autre étaient à son chevet; mais déjà il avait perdu connaissance, et il mourait bientôt, après avoir reçu le sacrement de l'Extrême-Onction.

La triste nouvelle de ce décès créa une surprise profonde autant que douloureuse dans la paroisse comme dans le clergé du diocèse, car, deux jours auparavant, le vénéré curé était revenu, apparemment en pleine santé, de Québec, où il avait suivi les exercices de la retraite ecclésiastique.

L'abbé Rouleau naquit à Sainte-Anne de la Pocatière, le 2 juillet 1859, de Joseph Rouleau, cultivateur, et d'Arthémise Miville-Dechènes. A l'âge de 23 ans il sentit l'appel de Dieu, et il commença ses études pour devenir prêtre. A force d'énergie il fit son cours commercial et classique au collège de sa paroisse natale.

Après une année passée au Grand Séminaire de Québec, il revint au collège de Sainte-Anne, où il fut employé comme professeur et maître de salle. Ordonné prêtre à Saint-Jean-Deschaillons, le 1er juillet, 1894, par Mgr Bégin, il fut envoyé comme vicaire à l'Ancienne-Lorette. Il conserva ce poste jusqu'en 1899. C'est alors qu'il fut appelé à la cure de Saint-Gédéon pour succéder à M. l'abbé Lafrance.

C'est là que, pendant quatorze ans, il s'est dépersé sans compter pour le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Une église aux lignes élégantes et simples tout à la fois, construite avec goût, un beau et vaste couvent dirigé par les Sœurs de la Charité de S. Louis de Vannes: ce sont là des œuvres auxquelles il a consacré son temps, ses fatigues, et prodigué ses deniers.

Chose qui n'existe encore, croyons-nous, dans aucune autre paroisse de campagne du diocèse, l'éducation et l'instruction, à S. Gédéon, grâce au zèle de l'abbé Rouleau, sont données aux enfants de toutes les régions de la paroisse par

les bonnes religieuses du Couvent. Tous les lundis, les Sœurs partent pour les écoles disséminées dans les rangs. Après y avoir fait la classe toute la semaine, elles reviennent le vendredi soir. Et de la sorte les enfants de la paroisse peuvent participer tous à la bonne formation que donnent ces éducatrices dévouées.

Monsieur Rouleau pensa à la maison du Bon-Dieu. Il pensa aussi, et d'une manière bien pratique, à l'éducation des jeunes. Bref, il pensa à tous, sauf à lui-même; son pauvre presbytère en est la preuve. Mais Dieu n'aura certainement pas oublié les labeurs et les sacrifices de ce bon Serviteur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'église de S. Gédéon, vendredi, le 22 août, à 9 heures, en présence d'un grand nombre de prêtres et des paroissiens venus en foule prier pour le repos de l'âme de leur pasteur dévoué. Elles ont été présidées par Mgr Roy, qui a chanté le service, assisté de M. l'abbé F. de B. Boutin, comme archi-prêtre, et de MM. les abbés Geo. Miville, directeur de l'Ecole Apostolique et cousin du défunt, et Eug. Pelletier, curé de S. Philippe de Néri, comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de prêtres des paroisses environnantes assistaient au chœur.

Ce fut Mgr Roy qui prononça l'oraison funèbre. Il rappela le dévouement du curé de S. Gédéon et à la fin il insista fortement sur l'obligation d'être, comme ce bon prêtre, toujours en état de paraître au tribunal de Dieu.

Après l'absoute, les restes mortels du défunt furent inhumés sous le chœur de son église paroissiale, dans un caveau élevé auprès de l'autel de S. Joseph. C'est là que dort son dernier sommeil le bon curé de S. Gédéon.

Nous le recommandons instamment de même que le vénéré curé de S. Ephrem de Tring aux bonnes prières de nos lecteurs.

LITURGIE

Oraison commandée

L'oraison commandée doit être omise :

- 1° A la Vigile de Noël et à celle de la Pentecôte ;
- 2° Aux fêtes doubles de première et de seconde classe ;
- 3° Aux dimanches majeurs (de première et de seconde classe);

4° Pendant les octaves privilégiées, c'est-à-dire, de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu ;

5° Quand il y a plus de trois oraisons prescrites par la rubrique.

(Nouvelles rubriques, titre XI.)

Médailles-scapulaires

Chacun peut à sa guise ou continuer de porter des scapulaires, — *et le Saint-Père le désire vivement*, -- ou les remplacer par une médaille bénite à cet effet. C'est absolument la même chose au point de vue des indulgences et faveurs spirituelles, même du *privilège sabbatin*.

En vertu d'un décret du 5 juin 1913, tout prêtre ayant le pouvoir d'imposer des scapulaires peut bénir publiquement, d'un seul signe de croix pour chaque espèce de scapulaire, toutes les médailles *ad hoc* tenues par les fidèles dans une église ou une réunion.

Ces médailles peuvent être bénites même pour des personnes qui n'ont pas encore reçu le scapulaire ; mais elles ne leur serviront qu'après réception légitime du scapulaire.

Réitération du jubilé

Une réponse de la Pénitencerie du 6 juin 1913 (A. A. S. v. p. 281) déclare que l'on peut gagner deux ou plusieurs fois *l'indulgence* du jubilé constantinien, en répétant les œuvres prescrites, mais que, quant aux autres faveurs (absolution des censures et cas réservés, commutations et dispenses), on ne peut en bénéficier qu'une fois, *semel, id est prima vice*.

AVIS IMPORTANT

Le mois et l'année marqués à la suite du nom de l'abonné, indiquent la date à laquelle l'abonnement est ou sera payable à la nouvelle administration.

Quant aux arrérages dûs à l'ancienne administration, nous nous ferons un plaisir de les recevoir pour les transmettre à qui de droit.

L'ADMINISTRATION.

BULLETIN DES ŒUVRES**LES ŒUVRES SOCIALES CATHOLIQUES**

On ne discute plus aujourd'hui l'extrême nécessité des œuvres sociales catholiques. Dans tous les pays, pour obéir aux ordres formels, souvent répétés, des immortels Pontifes Léon XIII et Pie X, prêtres et laïques se sont unis pour lutter d'un commun accord contre le mal habilement et sournoisement envahisseur.

Il faut bien l'avouer, les ennemis de l'Église, en maintes circonstances, ont montré un étonnant savoir-faire et une surprenante compréhension de tous les moyens — quels qu'ils fussent — d'arriver à leur but. Aussi bien, un peu partout, au peuple affamé, avide de nouveau, désireux avant tout du bien-être matériel, ils se sont présentés avec des promesses alléchantes et des programmes dont tout le premier article supposait l'incurie de l'Église catholique à l'égard du peuple. Ils ont fait croire à celui-ci que le curé, dans sa paroisse, avait pour stricte mission de rester dans son presbytère, aux dépens du pauvre ouvrier qui travaille et qui peine. Des orateurs populaires, ardents, maniant habilement le sophisme, ont entrepris de faire croire aux populations ouvrières et agricoles que le seul remède que peut donner l'Église catholique à ceux qui souffrent, c'est l'espérance du bonheur éternel. Et, ce bonheur éternel, par les prêtres si souvent promis et annoncé, ils ont bien soin d'affirmer que c'est une invention de la religion catholique dont la privation présumée constitue une vaine menace capable de faire peur aux seuls naïfs, et encore ! Par la presse, par les livres, les partisans du socialisme se sont ingeniés à faire une abominable caricature de l'Église catholique, de sa hiérarchie et de son vénéré chef, notre saint Père le pape.

Malheureusement, bien souvent ils ont réussi. Et il ne faut pas voyager beaucoup pour constater dans certaines contrées la triste mentalité des travailleurs.

De nos jours, dans certains milieux, ce ne sont pas seulement

ceux qui manient la truelle, le marteau ou l'équerre qui croient que, dans les affaires matérielles, monsieur le Curé n'a rien à voir; mais plus encore les gens prétendus cultivés qui appartiennent aux professions libérales.

C'est dire que l'erreur compte de nombreux adeptes, qu'elle a à son service tout un bataillon, aux aptitudes variées et multiples, décidé à aller de l'avant avec d'autant plus d'audace qu'il est fermement convaincu que l'Église ne lui offrira pas de résistance efficace. C'est là, la plupart du temps, que se trouvent le secret des brillantes victoires remportées, et aussi, la source des plus grands maux pour les catholiques. Nous rencontrons des fidèles pratiquants persuadés que la religion est une affaire privée, que le prêtre ne doit son temps qu'à l'administration des sacrements et à la préparation de ses sermons. Vous voyez tout de suite la conséquence. Comment, se dit-on, trouver du danger pour le catholicisme au milieu de nos populations? Tous se confessent et communient souvent! Peut-on raisonnablement et charitablement supposer que ces fervents chrétiens veulent chasser le bon Dieu de la vie publique et sociale? Et c'est pourquoi l'on trouve osés, hardis, voire importuns, ceux qui essayent de réagir contre une tendance mauvaise et déplorable, déjà implantée dans notre peuple.

Oui, disons-le franchement, l'exclusivisme fait de tristes ravages parmi nous. Sans trop s'en apercevoir, admettons-le, combien de nos braves pères de familles, de nos jeunes gens excluent de la politique ou des questions sociales, économiques, tout contrôle de l'Église! Comme si entre la société civile et la société religieuse il y avait un divorce complet, absolu! C'est pourtant, philosophiquement vrai, et corroboré par le bon sens, que la société religieuse, l'Église, parce que sa fin est supérieure, doit avoir la primauté sur la société civile. Celle-ci, il est non moins vrai, dans sa propre sphère, est une société parfaite, complète, indépendante. Mais, il ne faut pas oublier que la fin de la société civile, toujours, doit être subordonnée à la fin de la société religieuse. D'où les fréquents et obligés points de rencontre entre les deux pouvoirs, d'où, aussi, absurdité de creuser un fossé infranchissable entre les deux.

Donc, l'action bienfaisante de l'Église doit s'exercer dans tous les domaines de l'activité publique. C'est pour faciliter cette action, que dans presque toutes les parties du monde catholique on fonde des œuvres sociales.

Notre pays, sans doute, ne peut pas être comparé, de tous points, aux autres pays. Dieu merci, nous sommes encore des privilégiés. Tout de même, il faudrait être aveugle pour ne pas admettre que le catholicisme de nos populations est en danger et, très souvent, fort mal compris. Que l'on regarde un peu autour de soi, et l'on verra, que des idées fausses, en foule, voyagent dans nos paroisses avec la mission échue à toute idée, celle de mener le monde !

Le Pasteur vigilant qui veille avec tant de soin sur le troupeau à lui confié, a bien vu le danger. Comprenant parfaitement qu'au mal nouveau genre il est nécessaire d'opposer un remède nouveau genre, Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin a fondé une œuvre sociale catholique, incomparablement salutaire, l'œuvre de « L'Action Sociale Catholique ». Depuis sa fondation, cette œuvre admirable, un des plus beaux titres de gloire du règne éminemment fécond de notre vénérable archevêque, par son organe officiel « L'Action Sociale » et des tracts traitant de sujets de la plus brûlante actualité, a répandu partout la bonne semence qui a produit des fruits nombreux et réconfortants.

À cette œuvre de la première heure s'en rattache une autre de non moindre importance. C'est celle des « comités paroissiaux ». Ceux-ci ont exclusivement pour but de former dans chaque paroisse une élite dont le rôle sera d'exercer une influence salutaire sur la masse. Ces comités paroissiaux, dans quelques paroisses déjà, ont rendu de signalés services à la cause si sociale de la tempérance.

Que ces comités paroissiaux soient nécessaires, nos lecteurs s'en convaincront en lisant attentivement l'élégante brochure intitulée « LE GUIDE DES COMITÉS PAROISSIAUX » que vient de publier *L'Action Sociale Catholique*. Nous recommandons tout spécialement cette plaquette à Messieurs les Curés et à leurs chefs de groupes.

Nous ne saurions mieux finir ces pages qu'en citant ce passage

emprunté à la brochure ci-dessus mentionnée, p. 9. « Que tous, prêtres et laïques, unis dans une même pensée de foi et d'attachement aux enseignements de l'Église et aux directions formelles du Pape, appliquent dans tous les efforts d'un zèle tenace et clairvoyant à l'organisation de ces comités paroissiaux, destinés à former les cadres solides et compacts des forces catholiques du diocèse de Québec ».

JEAN-MARIE.

PREMIÈRE « JOURNÉE DES ŒUVRES »

C'est le jeudi, 25 septembre, dans les salles de l'Académie Commerciale, rue Cook, gracieusement mises à la disposition de l'*Action Sociale Catholique*, qu'aura lieu cette journée des Œuvres de l'A. S. C.

Rendez-vous est donné au Secrétariat général des Œuvres, 101, rue Sainte-Anne à 9.30 heures de la matinée, et à 10 hrs précises, chez les Frères, séance d'ouverture.

La séance de la matinée sera consacrée spécialement aux œuvres de propagande antialcoolique dans le diocèse de Québec, et à la campagne de la Croix Noire : résultats acquis ; développements à poursuivre. Ce sera la convention annuelle de cette association, prévue par l'article 20 de ses Règlements, article dont le paragraphe 2 se lit comme suit : « A cette convention, chaque section locale peut se faire représenter par son directeur et l'un de ses officiers. »

La seconde séance, comme celle de l'avant-midi, sera sous la présidence de S. G. Mgr Roy, Directeur général de l'*Action Sociale Catholique* et président du Comité Permanent de l'A. S. C. Cette séance sera consacrée aux œuvres de l'A. S. C. en général : Comités paroissiaux, presse catholique, organisation ouvrière, etc., etc.

Sont convoqués à cette « journée d'œuvres », Messieurs les curés du diocèse en général, et tout particulièrement les directeurs des Sections locales de la Croix Noire et les Comités paroissiaux de l'A. S. C., tous les membres du Comité Permanent de l'*Action Sociale Catholique* et ceux du Conseil central de la Croix Noire, etc.

Cette « journée d'œuvres » sera sous le patronage distingué de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Un salut solennel du T. S. Sacrement, dans la chapelle de l'Académie, marquera la fin des délibérations.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

COUVERTURES et LAMBRIS A L'EPREUVE DU FEU

BARDEAUX AMIANTE, CIMENT "ASBESTOSLATE"

Les églises suivantes sont couvertes ou lambrissées avec ces

BARDEAUX PERPÉTUELS

BELLE APPARENCE — PAS DE RÉPARATIONS.

— EGLISES —

Eglise Sainte-Agnès,
(Mégantic), Québec.
Eglise Notre-Dame du Sacré-
Cœur, Lotbinière, P. Q.
Chapelle Marie - Réparatrice,
Montréal, P. Q.
Eglise Saint-Irénée, Montréal.
Eglise Saint-Viateur, Montréal.
Eglise Notre-Dame d'Issoudun,
Québec.
Eglise, Orphelinat et Chapelle,
Cong. du Précieux-Sang,
Saint-Damien, P. Q.
Ecole Saint-Edouard, Québec.

Eglise St-Patrice, Sherbr., P. Q.
Tour du Monastère, Sherbrooke,
P. Q.
Eglise Saint-Louis, St-Louis de
Bonsecours, P. Q.
Ste - Marg., Carleton Place,
Ont. Trinity, Cornwall, Ont.
Rév. A. Michel, Fernie, C. B.
Eglise Sainte-Anne, I. P. E.
Eglise Saint-Jean, Saskatoon,
Sask.
Eglise Ste-Marguerite, Winn.
Eglise de Jonquière (en cons-
truction.)

Plus de 300,000,000 bardeaux amiante Ciment ont été vendus aux Etats-Unis, l'année dernière.

Dans l'Alaska comme dans le Sud extrême, ils ont donné satisfaction entière.

Nous vendons tous les produits d'amiante et de ciment.

La Cie des Produits d'Amiante et de Ciment

111, Côte de la Montagne,

Casier Postal 324.

QUÉBEC.

Les nouvelles bonnes chansons de France

La Maison MAZO bien connue par ses appareils et ses vues pour les projections lumineuses, a commencé depuis de nombreuses années l'édition de chants qui peuvent être accompagnés par des projections lumineuses à cause des textes qui sont toujours particulièrement expressifs et moraux.

Mais ces chansons ont dépassé de beaucoup le cadre du début, celui de la projection, et elles sont maintenant très répandues en France. Nous serions heureux de les faire connaître à nos amis du Canada et nous leur en signalerons ici quelques-unes que nous leur recommandons spécialement.

	Francs
Mère de Dieu : Hymne à la Ste Vierge... de PICKERT... Piano et Chant, prix: 1.90	1.90
Les Grands Berceaux... de THÉODORE BOTREL... " " " "	1.50
La Terre Nationale... " " " "	1.50
Adieu Jeannette (<i>Adieux du Bois-Chenu à Jeanne d'Arc</i>)... " " " "	2.00
La Filleuse... de THÉODORE BOTREL... " " " "	1.00
Les Étoiles, grand succès... de GEORGES FRAGEROLLE... " " " "	1.50
Les Étoiles, <i>poésie chanson pour jeune fille</i> ... de GEORGES FRAGEROLLE... Piano et Chant, prix: 1.50	1.75
La Ballade à la Lune... " " " "	1.75
Sur le Nil, <i>chanson égyptienne</i> ... " " " "	1.75
Qu'en pense-tu, mon Gars... Chansons du Réveille, à critique et à enseignement, de GEORGES FRAGEROLLE... " " " "	1.75
Le Drapeau du Paysan... " " " "	1.75
Le Moulin Enchanté... " " " "	1.75
La Dernière Patrie, <i>Chanson Indienne</i> ... de GEORGES FRAGEROLLE... " " " "	1.75
Le Roi des Gondoliers, <i>Chanson Vénitienne</i> ... de JEAN FRAGEROLLE... " " " "	1.75
Le Sang des Aïeux... " " " "	1.25
La Légende de St-Martin... " " " "	1.75
Les Trois Chérubins, <i>Légende de Noël</i> ... " " " "	1.75
La Berceuse de La Vierge... " " " "	1.00
Saint-Hubert d'Aquitaine, <i>air de chasse</i> ... " " " "	1.75
Dieu vous aime tant, Noël... GEORGES FRAGEROLLE... " " " "	1.00
Le Muletier d'Andalousie, <i>Chanson Espagnole</i> ... GEORGES FRAGEROLLE... " " " "	1.75
Vains Mirages, <i>Chanson Chimérique</i> ... de JOSÉ CREUS... " " " "	1.75
Jolie Dormeuse, <i>Chanson Berceuse pour Dame</i> ... de JOSÉ CREUS... " " " "	1.25
La Vieille Charrue, <i>Chanson Paysanne</i> ... de G. SAINT-SERVAN... " " " "	1.00
Dans nos Hameaux, <i>Chanson Paysanne</i> ... de RÉNÉ LETEURTRE... " " " "	1.25
Mes Blancs Moutons, <i>Chanson Paysanne</i> ... de RÉNÉ LETEURTRE... " " " "	1.25
Le Vieux Moulin, <i>Chanson Normande</i> ... de GASTON FERDUCET... " " " "	1.75
La Chanson du Petit Marsouin, <i>Chanson Normande</i> ... de GASTON FERDUCET... " " " "	1.75

NOUS RECOMMANDONS UN ESSAI !

Les Timbres-poste Canadiens sont acceptés en paiement.

S'ADRESSER A

La Maison MAZO, 8, Boulevard Magenta, Paris

La musique est envoyée par poste, FRANCO, mais non recommandée, si on désire la recevoir recommandée, ce qui est plus sûr, ajouter 0.25 en timbres-poste.

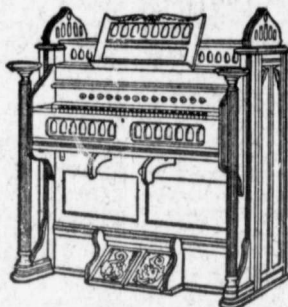
HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

LA FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL.